

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

**18 SEPTEMBRE 2008**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

OBJET


**Opération « Ru de  
Buzot » - Acquisition des  
parcelles AT 871 et AT  
1273 appartenant à la  
SEMAGER**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 19 septembre 2008  
par voie d'affichages  
notifié le .....  
transmis en Sous-Préfecture  
le 15 octobre 2008  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 15 octobre 2008

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint  
des Services



François LANSIART

L'an deux mille huit, le 18 septembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 11 septembre deux mille huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Madame BÈLE, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAADY, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

**Avaient donné procuration :**

Monsieur BATTISTELLI à Madame de CIDRAC  
Monsieur LEBRAY à Madame BOUTIN  
Monsieur HAÏAT à Monsieur BAZIN d'ORO  
Madame TÉA à Madame de JOYBERT  
Monsieur QUÉMARD à Monsieur PÉRICARD

**Etait absente :**

Madame RHONÉ

**Secrétaire de Séance :**

Madame BÈLE

**N° DE DOSSIER** : 08 G 03

**OBJET** : OPÉRATION « RU DE BUZOT » – ACQUISITION DES PARCELLES AT 871  
ET AT 1273 APPARTENANT A LA SEMAGER

**RAPPORTEUR** : Madame BOUTIN

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

**NOTE DE SYNTHÈSE**

La Société d'Economie Mixte d'Aménagement de Saint-Germain-en-Laye (SEMAGER) est propriétaire de deux parcelles cadastrées AT 871 et AT 1273, situées 61 et 65 rue Saint-Léger à Saint-Germain-en-Laye.

Ces deux parcelles sont situées dans l'emprise de l'opération dite du « Ru de Buzot » lancée par la Ville de Saint-Germain-en-Laye pour la réalisation de 62 logements répartis en 31 logements locatifs et 31 logements en accession à la propriété dont 12 à coût maîtrisé.

Afin de permettre la réalisation du projet, la SEMAGER a décidé la cession à la Ville de Saint-Germain-en-Laye de ces deux parcelles, par délibération de son Conseil d'Administration du 27 mai 2008.

Le prix de cession est conforme à l'estimation de France Domaines, à savoir :

- parcelle AT 871 (1 184 m<sup>2</sup>) : 435 000 €
- parcelle AT 1273 (113 m<sup>2</sup>) : 37 700 €

**DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'acquisition de ces deux parcelles aux prix de 435 000 € pour la parcelle AT 871 et 37 700 € pour la parcelle AT 1273,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cette opération et notamment les actes notariés à intervenir.

POUR EXTRAIT CONFORME  
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

Pour le Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint,  
Conseiller Général des Yvelines

  
Maurice SOLIGNAC